



Conseil de Développement du Pays Basque
Ipar Euskal Herriko Garapen Kontseilua

EKARPENA / EKARPENA

**Contribution à l'Avis de la Communauté d'agglomération Pays Basque
sur le Schéma régional d'aménagement,
de Développement durable et d'Égalité des territoires (SRADDET)**

**SRADDET : le Pays Basque comme un
laboratoire rural & urbain, au cœur
d'une région européenne**

Adopté au Conseil de direction du 06 juin 2019

Table des matières

UNE CONTRIBUTION DANS LA CONTRIBUTION	4
LE REGARD DU CDPB SUR LE SRADDET	6
1 ^{ER} AXE :	6
UNE VISION PARTAGÉE ET COMPLÉMENTAIRE ENTRE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION ET LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DU PAYS BASQUE	6
1.1. Projet de territoire : une contribution du CDPB qui enrichit la « contribution générale » de la CAPB au SRADDET	6
1.2. Transition écologique & énergétique : une contribution du CDPB au Plan Climat Air Energie Territorial qui enrichit les objectifs 9 (p.81), 11 (p.84), 12 (p.85), 19 (p.93), 43 (p.132) et 51 (p.145) du rapport d'objectifs de la Région	7
1.3. Biodiversité : un avis du CDPB sur le patrimoine naturel qui enrichit les objectifs 5 (p.77), 6 (p.78), 20 (p.94), 35 (p.117), 40 (p.125), 41 (p.128), 52 (p.151), 61 (p.165) et 63 (p.168) du rapport d'objectifs de la Région	7
1.4. Mobilités : une contribution du CDPB sur le PDU qui enrichit les objectifs 22 (p.97), 23 (p.99), 45 (p.138) et 47 (p.141) du rapport d'objectifs de la Région	8
1.5. Déchets : un volet traité par le CDPB dans sa contribution au Plan Climat, qui enrichit les objectifs 56 (p.156), 57 (p.158) et 59 (p.161) du rapport d'objectifs de la Région.....	8
2 ^{ÈME} AXE :	9
LE PAYS BASQUE : UN « CONDENSÉ » DES ENJEUX RÉGIONAUX ET UN LABORATOIRE DES ALLIANCES RURAL/URBAIN	9
2.1. Le Pays basque rassemble les 5 typologies des territoires néo-aquitains	9
2.2. Une dualité urbaine / rurale et une diversité de réalités territoriales	10
2.3. Une métropole rurale & urbaine à inventer	11
3 ^{ÈME} AXE :	12
UN POSITIONNEMENT STRATÉGIQUE DU PAYS BASQUE DANS L'ESPACE NÉO-AQUITAIN À RESITUER DANS DES DYNAMIQUES TERRITORIALES PLUS GLOBALES	12
3.1. Le caractère transfrontalier insuffisamment pris en compte dans le SRADDET	12
3.2. Une métropole transfrontalière en émergence au Sud de la Nouvelle-Aquitaine.....	14
3.3. Un projet transfrontalier à relancer	14

4 ^{ÈME} AXE :	15
UNE NOUVELLE POLITIQUE CONTRACTUELLE À RÉINVENTER AVEC LE PAYS BASQUE	15
4.1. La diversité des territoires basques à prendre en compte dans les contractualisations avec la Région	15
4.2. Le développement local à réinventer entre élus et société civile.....	16
LES PRÉCONISATIONS DU CDPB.....	17

UNE CONTRIBUTION DANS LA CONTRIBUTION

Le CDPB saisi par l'Agglomération Pays Basque sur le SRADDET

Institué par la loi NOTRe de 2015 et fusionnant plusieurs documents sectoriels ou schémas préexistants, le SRADDET devient un document stratégique incontournable à l'échelle régionale. Il a pour rôle de définir une stratégie collective à respecter par les « infra-territoires » régionaux, c'est-à-dire de fixer les **grandes orientations** en matière d'aménagement du territoire **à moyen et long terme**, et les règles pour décliner ces orientations.

Le SRADDET sera aussi le cadre **de référence pour la politique de contractualisation régionale** : le prochain CPER se fondera sur les objectifs inscrits dans le SRADDET.

Enfin, il constitue un maillon important qui articule les réglementations nationales et les documents réglementaires locaux : le SRADDET s'impose au SCOT, PNR, PLUI, PDU... ce qui suppose un dialogue permanent entre toutes les collectivités et établissements publics compétents en charge de l'élaboration de ces documents stratégiques, que nous voyons se construire simultanément au Pays Basque

Dans le cadre de l'élaboration de son SRADDET, la Région Nouvelle-Aquitaine est tenue de respecter un calendrier incluant des phases de concertation avec ses différents partenaires, et notamment les collectivités infra-régionales. A ce titre, la CAPB fait partie des « personnes publiques associées », mobilisée notamment :

- courant 2018 par l'apport de contributions proposées à la Région ;
- entre le 13 mai et le 13 août 2019, pour rendre son avis sur le projet présenté par la Région (et voté le 06 mai dernier), comme sont invitées à le faire toutes les collectivités infra-régionales.

Dans le cadre de l'élaboration cet avis, la CAPB a souhaité que le Conseil de développement contribue à ses observations sur le SRADDET.

Cette contribution à l'avis de la CAPB vise à :

- confirmer les orientations de l'agglomération, exprimées dans ses contributions préalables de 2018 ;
- réaffirmer les orientations récentes du CDPB sur le projet de territoire ;
- remettre en lumière les spécificités du Pays Basque dans l'espace régional ;
- apporter des préconisations d'ordre stratégique à la CAPB pour nourrir son avis à la Région.

Le mode de travail

Dans un délai court, le CDPB s'est organisé **pour apporter une contribution globale sur le SRADDET**. Pour ce faire, il s'est appuyé sur :

- une sollicitation de ses référents thématiques : des membres du CDPB qui ont été désignés pour suivre et animer les travaux collectifs dans différents domaines identifiés, et dont certains revêtent un intérêt particulier à l'échelle régionale ;

- un ensemble de travaux déjà produits au fil de ces derniers mois : ils permettent de proposer une vision consolidée d'un projet de territoire pour le Pays Basque, et d'en décliner plus particulièrement certains des aspects (mobilité, climat, patrimoine naturel...).

LE REGARD DU CDPB SUR LE SRADDET

1^{er} axe :

Une vision partagée et complémentaire entre la Communauté d'agglomération et le Conseil de développement du Pays Basque

Fort de 25 ans de réflexion de la société civile sur un projet de territoire, le CDPB œuvre en continu à la définition collective d'un avenir souhaitable pour le Pays Basque. La dernière version de ce projet de territoire a été proposée en juillet 2018¹, et met à jour cette vision collective : elle répond donc à la contribution générale proposée par la CAPB au SRADDET. Conseil de Développement de la CAPB depuis 2018, le CDPB a ensuite pu en détailler certains enjeux clés, en contribuant en continu aux différentes politiques sectorielles de l'agglomération (habitat, mobilité, énergie et climat, cohésion sociale...)² : les contributions thématiques proposées par la CAPB au SRADDET, en 2018, trouvent également un regard complémentaire au fil de ces différentes productions de la société civile.

1.1. Projet de territoire : une contribution du CDPB3 qui enrichit la « contribution générale » de la CAPB au SRADDET

Dans sa contribution au projet communautaire, le CDPB porte un regard sur les grands enjeux du territoire, autour de 4 ambitions :

- Accélérer la transition écologique et énergétique
- Renforcer le modèle social et donner sa chance à chacun.e
- Investir à l'intérieur du Pays Basque et dans l'économie productive
- Construire un territoire (de vie) transfrontalier

Ces ambitions se déclinent en 7 « défis » à relever pour le Pays Basque :

- INCLURE : être une terre d'accueil et de solidarités
- FORMER : Faire du Pays Basque un « territoire-campus »
- (A)MENAGER : Faire le pari d'une métropole rurale et urbaine
- NOURRIR : Construire l'écosystème alimentaire
- ENTREPRENDRE : Renforcer l'entreprise Pays Basque
- INSPIRER : Développer le potentiel créatif du Pays Basque
- RAYONNER : Faire de l'image de qualité territoriale du Pays Basque un levier de développement majeur

¹ Voir le Projet de territoire du CDPB : « [Quel Pays Basque demain, avec la Communauté d'Agglomération Pays Basque ?](#) »

² Voir les Contributions du CDPB au [Programme local de l'habitat](#), au [Plan de déplacements urbains](#), au [Projet social de territoire](#), au Plan climat

³ A retrouver [ici](#)

Parmi ces défis, des orientations qui éclairent la nature de l'aménagement souhaité du Pays Basque :

- **Logique de polycentralité et de rééquilibrage en faveur des territoires ruraux ou semi-ruraux et dans le renforcement des centre-bourgs**
- **Synergies nouvelles et maillages complets au niveau de la mobilité et des ressources naturelles**
- **Mutation vers de nouveaux modèles de mode de vie, d'habitat**
- **Maillage de la formation et des zones de développement sur l'ensemble du territoire**

1.2. Transition écologique & énergétique : une contribution du CDPB au Plan Climat Air Energie Territorial qui enrichit les objectifs 9 (p.81), 11 (p.84), 12 (p.85), 19 (p.93), 43 (p.132) et 51 (p.145) du rapport d'objectifs⁴ de la Région

En complémentarité avec la contribution Air Energie de la CAPB au SRADDET, le Conseil de développement apporte des compléments dans sa contribution récente (votée le 6 juin 2019) sur le Plan Climat. Il détaille des propositions pour chaque secteur clé de la Transition Ecologique et Energétique (mobilité, habitat, énergie, activités économiques...)⁵, guidées par deux idées fortes :

- La transition doit associer l'évolution des modes de production et celle des modes de consommation (nouvelles pratiques alimentaires, réduction des consommations d'énergie...).
- La TEE n'atteindra une ampleur suffisante que si tous les acteurs du territoire s'y engagent à leur échelle (établissements scolaires, de santé, entreprises, administrations, tissu associatif...), accompagnés dans leurs démarches par les collectivités. Cela inclut l'accompagnement au développement de nouveaux projets dans le champ de la TEE, ce à quoi le CDPB s'emploie aujourd'hui via un projet pilote en partenariat avec l'ADEME⁶.

1.3. Biodiversité : un avis du CDPB sur le patrimoine naturel qui enrichit les objectifs 5 (p.77), 6 (p.78), 20 (p.94), 35 (p.117), 40 (p.125), 41 (p.128), 52 (p.151), 61 (p.165) et 63 (p.168) du rapport d'objectifs de la Région

En complémentarité avec la contribution Biodiversité de la CAPB au SRADDET, le Conseil de développement invite à prendre en compte son avis de 2016 sur le patrimoine naturel, fruit de deux ans de travaux très approfondis sur le sujet⁷ et soulignés par l'Agence régionale de la biodiversité. Le CDPB avait mis en évidence la richesse exceptionnelle du Pays Basque, les menaces qui pèsent sur ses écosystèmes et l'enjeu de leur préservation, qui constitue aussi une opportunité de développement du territoire.

⁴ Le Rapport d'objectifs du SRADDET est à retrouver [ici](#)

⁵ Voir la Contribution du CDPB au Plan climat de l'Agglomération

⁶ Voir le projet Tranz'eKo porté par le CDPB, via notamment sa [plateforme en ligne](#)

⁷ Voir l'Avis du CDPB sur le « [Patrimoine naturel : un défi pour la société basque](#) »

Le CDPB invitait à **faire du patrimoine naturel un socle des politiques de développement et d'aménagement du territoire.**

D'autres axes portent sur :

- le développement de la connaissance du patrimoine naturel et la partager au plus grand nombre ;
- l'engagement des filières économiques locales dans la préservation et la valorisation des écosystèmes ;
- le renforcement de la médiation et des liens entre patrimoine naturel et culturel.

1.4. Mobilités : une contribution du CDPB sur le PDU qui enrichit les objectifs 22 (p.97), 23 (p.99), 45 (p.138) et 47 (p.141) du rapport d'objectifs de la Région

En complémentarité avec la contribution Mobilités de la CAPB au SRADDET, le Conseil de développement actualise une approche stratégique de la mobilité dans sa contribution récente au PDU (14 mai 2019)⁸. Le CDPB appelle à une révolution culturelle en matière de mobilité et dresse les grandes lignes d'une nouvelle stratégie de mobilité en rupture avec les politiques menées depuis 10 ans.

Les idées clés de cette Contribution :

- **Lutter contre un territoire à deux vitesses (maillage des réseaux de transport public, RER basque, TAD, équité des équipements et de l'accessibilité à l'intermodalité...)** ;
- **Mettre la priorité des modes doux sur l'automobile; actions de sensibilisation forte ;**
- **Contraindre à l'autopartage : des voitures facteurs 4 !**
- **Faire de l'axe Cambo- Bayonne un terrain de toutes les expérimentations de la mobilité.**

1.5. Déchets : un volet traité par le CDPB dans sa contribution au Plan Climat, qui enrichit les objectifs 56 (p.156), 57 (p.158) et 59 (p.161) du rapport d'objectifs de la Région

En complémentarité des contributions très riches de la CAPB (et de son syndicat Bil ta garbi), le CDPB a apporté un angle complémentaire sur les déchets dans sa Contribution au PCAET de l'Agglomération.

Il y invite à

- **Amplifier les initiatives visant à la réduction des déchets, pour les entreprises comme les particuliers (achat en vrac, réparation et réemploi, économie de la fonctionnalité...)**
- **Prendre à bras le corps le problème des déchets du bâtiment**
- **Accompagner le développement de l'économie circulaire et de l'écologie industrielle**

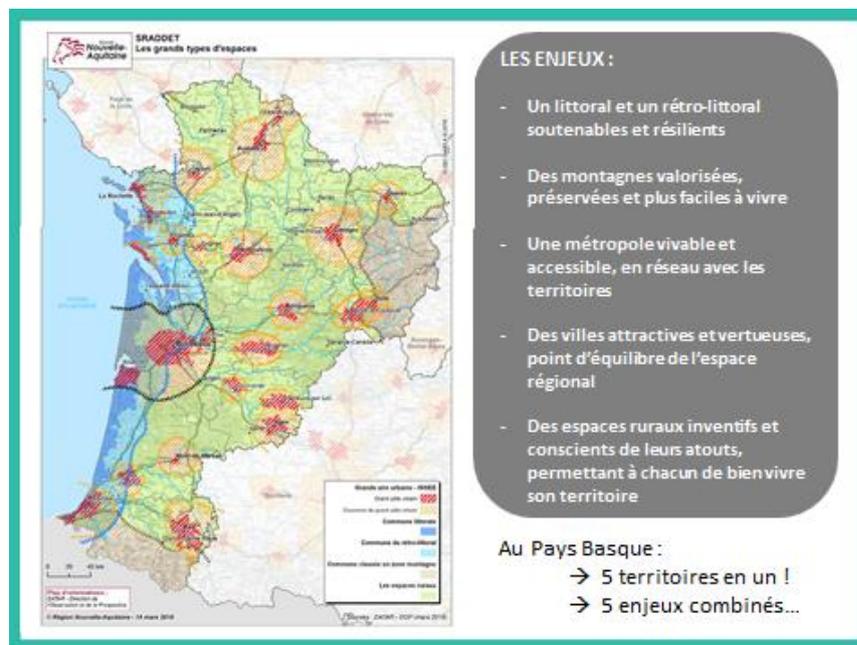
⁸ La Contribution au Plan de déplacements de l'Agglomération est [en ligne ici](#)

2^{ème} axe :

Le Pays Basque : un « condensé » des enjeux régionaux et un laboratoire des alliances rural/urbain

La lecture du SRADDET fait émerger de façon frappante la concordance entre enjeux régionaux et enjeux locaux au Pays Basque. L'un des défis majeurs pour la Région reste le lien à construire entre les territoires urbains et ruraux. Synthèse de la diversité régionale, de ses opportunités et ses défis, le Pays Basque gagnerait à être considéré comme un véritable laboratoire régional, lieu d'expérimentation grandeur nature des leviers à mobiliser pour une région qui souhaite s'emparer de ce défi. Le périmètre actuel de la CAPB invite à y expérimenter la construction d'une métropole rurale et urbaine

2.1. Le Pays basque rassemble les 5 typologies des territoires néo-aquitains



A son échelle, le Pays Basque semble constituer un condensé des enjeux, défis et opportunités régionaux en couvrant les 5 types de territoires identifiés par le SRADDET⁹, et leurs enjeux spécifiques :

- littoral et rétro-littoral
- montagnes,
- métropole en réseau avec les territoires,
- villes attractives « point d'équilibre » de l'espace,
- espaces ruraux inventifs

Les « constats caractéristiques de Nouvelle-Aquitaine » du SRADDET¹⁰ font écho aux enjeux identifiés dans le projet de territoire Pays Basque.

⁹ Voir p.29 du [Rapport d'objectifs du SRADDET](#)

¹⁰ Voir p.14 du Rapport d'objectifs du SRADDET

De même, les « défis » néo-aquitains¹¹ se reflètent dans les « ambitions » du projet de territoire Pays Basque

Les « constats caractéristiques de Nouvelle-Aquitaine » (SRADDET)	Le diagnostic du Projet de territoire Pays Basque	Les « constats caractéristiques de Nouvelle-Aquitaine » (SRADDET)	Le diagnostic du Projet de territoire Pays Basque
Une région attractive et dynamique face aux multiples transitions (démographiques, économiques, climatiques)	Une attractivité « record » en Pays Basque (+1% de population par an), avec un enjeu important de vieillissement	Un patrimoine naturel riche et divers, menacé par les pressions anthropiques et le changement climatique	Un « point chaud » de biodiversité, des écosystèmes riches et divers... et menacés : hausse du niveau marin, érosion côtière, disparition des zones humides, artificialisation des sols
Un maillage dense d'infrastructures de transport qui irriguent le territoire et facilitent les échanges extérieurs	Un axe de transit incontournable (lien avec l'Espagne), qui pose la question des infrastructures inter-régionales un territoire confronté à l'enjeu des mobilités en zones rurales et du lien rural-urbain	Une transition écologique et énergétique amorcée, qui doit être amplifiée	Des initiatives qui se multiplient dans un tissu associatif très mobilisé, et des politiques publiques déjà engagées (TEPCV et Plan Climat)
Une armature territoriale garante de l'accès aux services et barrage à la déprise territoriale	Diversité de territoires basques : agglomération côtière, « pôles d'équilibre » à l'intérieur... et vallées en déprise		

En ce sens, le Pays Basque fait figure de « condensé régional »... et de territoire d'opportunité pour y explorer des solutions innovantes, source d'inspiration pour une Région confrontée, à son échelle, à des défis analogues. Représentatif de l'espace régional dans lequel il s'inscrit, le Pays Basque fait figure de laboratoire idéal pour tester et expérimenter des réponses aux défis qui se posent à eux, à leurs échelles respectives.

2.2. Une dualité urbaine / rurale et une diversité de réalités territoriales

C'est le cas en particulier du défi que représente l'association dans un espace commun de territoires très divers, allant des centres urbains très dynamiques et attractifs, à des espaces ruraux ou très ruraux en déprise voire « désertification »...

Les premiers sont aussi des espaces saturés, du point de vue du logement comme des mobilités, soumis à des tensions foncières et immobilières, sociales, environnementales... et gagneraient à s'appuyer sur les atouts des seconds, réservoirs de biodiversité, d'opportunités de production d'énergie renouvelable, d'alimentation saine et durable, et où les initiatives innovantes se multiplient.

Croissance urbaine... Une façade atlantique urbaine, territoire de forte attractivité et de forte croissance	Désertification des hauts de vallées Des territoires intérieurs ruraux, pour certains en déprise (Soule et vallées des Aldudes, Irati)
Saturation urbaine... Qui connaît des fragilités de plus en plus préoccupantes : saturation immobilière et foncière, congestion routière, risques littoraux (érosion)	Potentiels de l'espace montagne Qui peuvent compter sur des ressources à valoriser : patrimoine culturel et naturel exceptionnel, montagne entretenue, agriculture de qualité...

¹¹ Voir p.33 du Rapport d'objectifs du SRADDET

2.3. Une métropole rurale & urbaine à inventer

La question de la réciprocité territoriale, exprimée par le CDPB depuis de nombreuses années, se concrétise notamment à travers l'idée de « métropole rurale et urbaine », qui permettrait les synergies et les complémentarités entre des territoires aussi divers.

La nouvelle échelle d'intervention de l'agglomération Pays Basque, avec la création de la CAPB en 2017, représente l'opportunité de sa mise en œuvre. Le CDPB a déjà pu avancer des propositions et orientations préfigurant ce que pourrait être une telle métropolisation¹², choisie plutôt que subie, valorisant les atouts des territoires plutôt qu'accentuant ses clivages, parmi lesquelles :

- développement des **centre-bourgs**, équipés (services, tiers lieux...) et connectés au très haut débit avec espaces de connexion à distance (outils TIC, Visio...);
- promotion volontariste du **vivre en milieu rural et semi-rural** ;
- politique volontariste d'**implantation économique en Pays Basque intérieur** (foncier, zones d'activité, soutien au tissu de commerces et services) et politique d'**attractivité des vallées de montagne** ;
- créer un **pôle de formation (secondaire, supérieur) à l'intérieur du Pays Basque**, avec une offre de transport / logement / services, facteurs d'installation de nouveaux habitants ;
- promotion d'un **urbanisme plus compact** et des formes d'habitats adaptés aux nouvelles attentes et contraintes sociales, économiques et écologiques : expérimenter l'habitat participatif, intergénérationnel ;
- développement de **l'offre TC et de mobilité sur tout le territoire** : réseau de transport sur l'ensemble du Pays Basque, organisation de l'intermodalité ; soutien aux mobilités alternatives ; développement d'une offre de transport transfrontalier ;
- valorisation des **ressources (eau...), milieux, paysages et patrimoines** de la montagne au littoral ;
- mobiliser les **alternatives citoyennes** en matière d'habitat, de mobilité, et de modes vie durables.

¹² Voir le 3^{ème} pari du [Projet de territoire du CDPB](#), « Faire le pari d'une métropole rurale et urbaine » (p.22)

3^{ème} axe :

Un positionnement stratégique du Pays Basque Nord dans l'espace néo-aquitain à resituer dans des dynamiques territoriales plus globales

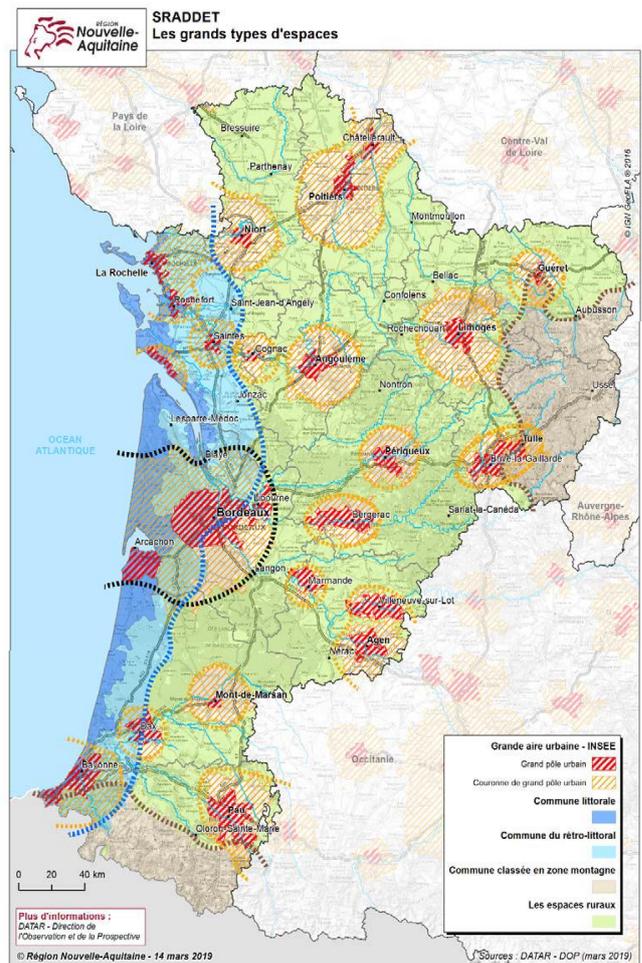
La lecture du SRADDET invite le CDPB à insister sur la nécessité de penser le projet régional en lien avec ses territoires voisins : très centré sur l'espace régional, il ne doit pas oublier toutes les interfaces de la Nouvelle-Aquitaine avec les partenaires qui l'entourent, et peuvent être moteurs de son développement. La dimension européenne de la Nouvelle-Aquitaine se trouve notamment avec les régions Euskadi et Navarre, parmi les plus dynamiques d'Europe. Loin d'être périphérique, l'espace transfrontalier place le Pays Basque Nord comme à la fois l'interface de la Nouvelle Aquitaine avec le Pays Basque Sud, mais aussi comme le pivot d'une métropole transfrontalière dont le poids avoisine celui de la métropole bordelaise, seule métropole régionale aujourd'hui identifiée.

3.1. Le caractère transfrontalier insuffisamment pris en compte dans le SRADDET

La vision de l'armature territoriale figurant en page 4 de l'Atlas¹³ est faussée par le fait que la carte s'arrête à la frontière et que les dynamiques transfrontalières sont ignorées. Il en va de même en page 5 pour les continuités écologiques, alors que ni le littoral, ni les espaces naturels, ni la faune sauvage ne connaissent de frontières.

De même les planches 56 et 59 de l'Atlas concernant les voies de circulation perdent beaucoup de leur signification avec une représentation des réseaux qui s'arrête à la frontière, alors que l'essentiel des trafics est transfrontalier.

La carte traite de façon différente les territoires voisins nationaux et les territoires transfrontaliers (qu'elle ne traite pas). Cela revient à considérer que Tarbes ou Saint-Gaudens sont de « grands pôles urbains », mais que ni Saint-Sébastien ni Pampelune n'existent. Il est urgent de

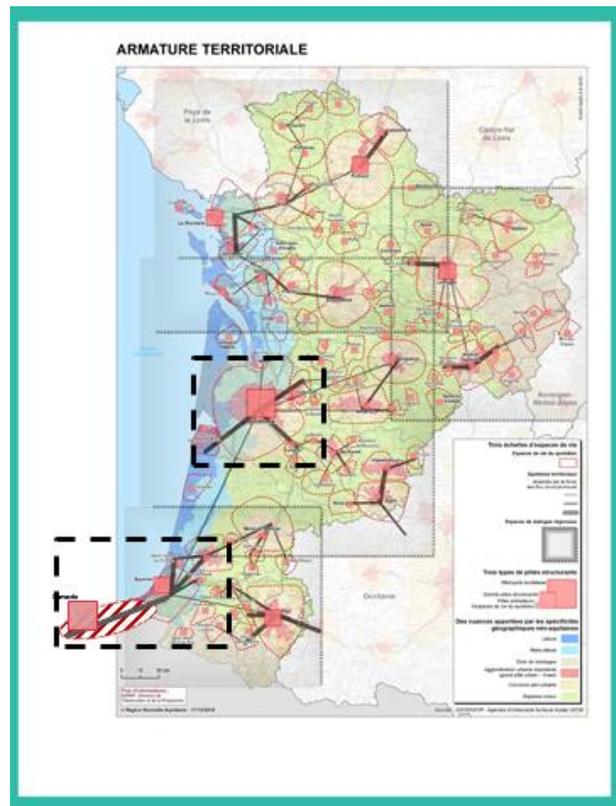


¹³ L'Atlas proposé dans le cadre du SRADDET est à retrouver [ici](#)

convaincre la région de traiter les dynamiques territoriales en dehors des logiques juridico-institutionnelles, sauf à n'y rien comprendre

Ce qui précède révèle un impensé à l'échelle de la Nouvelle-Aquitaine : une difficulté à prendre en compte une réalité transfrontalière où le Pays basque s'inscrit dans une aire métropolitaine transnationale de près d'un million d'habitants.

A la périphérie de la région dans un cadre strictement national, le Pays basque appartient à un dispositif de centralité dans une approche européenne. La conurbation Bayonne-Donostia /Saint Sébastien rassemble 700 000 habitants dans un corridor urbain de 50 km de long sur 10 km de large, soit une superficie de même ordre que celle de Bordeaux Métropole.



La dynamique du Pays basque doit nécessairement se situer à l'articulation de ces deux systèmes métropolitains

La formulation des objectifs dans le projet régional illustre cette difficulté à penser l'espace dans sa globalité. Les problématiques transnationales et transfrontalières sont reléguées dans le ghetto de l'objectif stratégique 1.5 (p. 106 à 109) et traitées sommairement dans le cadre des objectifs opérationnels 28, 29 et 30.

Tout se passe comme si la région considérait qu'il s'agissait d'objets spécifiques de politiques publiques, alors qu'il devrait s'agir de la prise en compte d'une dimension spatiale à part entière de toutes les politiques publiques.

Ainsi, dans l'objectif 17 (enseignement supérieur et recherche, p.91), rien n'est dit sur la coopération transfrontalière entre universités (pourtant très active) ou sur la mutualisation de certaines offres de formation.

Quand l'objectif 22 aborde la question de la modernisation de l'offre ferroviaire (p. 97), rien n'est dit sur la desserte ferroviaire interne à l'Eurocité Bayonne San Sebastian, dont l'étude de faisabilité était pourtant inscrite dans la convention spécifique Pays basque, cosignée par Alain Rousset en décembre 2000.

L'objectif 24 traite des problèmes de la desserte aérienne de la région, mais ne dit rien de la coordination des aéroports de Biarritz et de Saint Sébastien – Fontarrabie. Il en va de même dans l'objectif 25 pour la stratégie portuaire, où rien n'est dit sur le port de Pasaia/Pasajes.

3.2. Une métropole transfrontalière en émergence au Sud de la Nouvelle-Aquitaine

En adoptant un regard européen, par son ampleur et la masse de population qu'elle représente, cette métropole basque pourrait être considérée comme le deuxième moteur de développement régional au même titre que la métropole bordelaise... si tant est qu'elle fasse l'objet d'un projet volontariste cherchant à développer toutes les opportunités transfrontalières. Aujourd'hui, le projet transfrontalier peine à se développer, au regard de ses potentialités (des bassins transfrontaliers de taille comparable sont bien plus avancés dans leurs relations et leurs échanges¹⁴).

Le positionnement du Pays Basque Nord dans un espace métropolitain allant de Bayonne (et du sud des Landes) à Donostia/San Sebastian, suppose une autre approche :

- des politiques de transport et logistique (question du transit européen) ;
- des politiques de tourisme, de développement économique ;
- des politiques environnementales et de la mer (golfe Biscaye/Gascogne) ;
- des politiques de développement de l'enseignement supérieur.

Cela suppose aussi de relancer une démarche transfrontalière qui peine aujourd'hui à se concrétiser dans le cadre restrictif de projets ponctuels, alors qu'elle devrait irriguer toutes les politiques publiques.

3.3. Un projet transfrontalier à relancer et développer

Derrière la question de la « métropole transfrontalière » c'est donc toute l'ambition transfrontalière qui est posée. La seule « coopération transfrontalière » à caractère institutionnel (GECT Nouvelle-Aquitaine / Euskadi / Navarre, conventions inter-institutionnelles...) ne suffira pas à faire émerger un espace de vie transfrontalier, s'il ne repose pas sur un véritable projet global de territoire mobilisant l'ensemble des sociétés vivant de part et d'autres de la Bidassoa, valorisant pratiques, usages et initiatives de la société civile. L'étude EMPLEO du GECT a révélé l'absence d'un réel bassin d'emploi transfrontalier, tandis que l'étude TRANSFERMUGA montrait la réalité d'un bassin de vie comme Txingudi (plus de 100 000 habitants) et les problématiques d'offres de transport asymétriques.

La société civile, dont le CDPB rassemble les principaux acteurs organisés, est en attente de travailler sur une telle démarche, porteuse de développement et génératrice de nouvelles dynamiques d'aménagement du territoire.

¹⁴ Voir [l'étude Empleo](#) sur l'emploi dans l'eurorégion

4^{ème} axe :

Une nouvelle politique contractuelle à réinventer avec le Pays Basque

Depuis sa création en 1994, le CDPB a accompagné les élus dans la définition et la mise en œuvre de 3 contrats territoriaux spécifiques pour le Pays Basque. La société civile, travaillant en continu sa vision du développement du territoire, y a été systématiquement associée. Cette politique contractuelle a permis des réalisations exemplaires, ensuite diffusées et répliquées sur d'autres territoires.

Si le contexte a récemment évolué avec l'émergence d'une intercommunalité unique, l'existence de la CAPB ne gomme ni les particularités du territoire ni des réalités très différentes entre par exemple la Soule et le cœur urbain du BAB.

Ses spécificités (décrites dans les axes 2 et 3), font du Pays Basque un territoire de partenariat privilégié avec la collectivité régionale. Le Pays Basque peut sur bien des domaines ouvrir encore des voies, et apporter à la région des capacités d'innovation essentielles pour son développement futur. Cela passerait par un partenariat renouvelé, et une politique de contractualisation relancée autour d'un projet de territoire Pays Basque au service d'une stratégie régionale.

4.1. La diversité des territoires basques à prendre en compte dans les contractualisations avec la Région

Le CDPB considère que plusieurs scénarii se dessinent dans une démarche renouvelée de contractualisation Région-Pays Basque :

1) Dans la lignée des contrats territoriaux précédents, **se diriger vers un 4^{ème} contrat territorial spécifique**

Il pourra s'appuyer sur le bilan du contrat actuel, qui touche à sa fin, et sur les réflexions en cours autour du Projet territorial Pays Basque. Autant de matière permettant de capitaliser sur les expériences passées, et de poursuivre un partenariat solide sur la base d'un projet actualisé en phase avec le projet régional.

2) Dans le cadre des politiques contractuelles menées par la Région, **se diriger vers une double contractualisation :**

Le territoire Pays Basque pourrait envisager deux formes complémentaires de contractualisation, reflets de la diversité de son territoire :

- un contrat d'attractivité pour l'espace littoral et les territoires associés à sa dynamique (les axes structurants des vallées de la Nive et de l'Adour, les centralités périphériques allant de St Pée sur Nivelle à St Palais) ;
- un contrat de solidarité pour les vallées de montagne de l'intérieur.

Il combinerait ainsi les dispositifs régionaux en lien avec la réalité de la diversité des territoires qui le composent.

4.2. Le développement local à réinventer entre élus et société civile

Le Pays Basque a été une terre de construction des « contrats de pays » et projets locaux de territoire (Soule, territoire de Saint Palais, avant la démarche Pays Basque 2010). Les dynamiques de ces territoires sont à appréhender différemment aujourd’hui. Il n’en demeure pas moins qu’une nouvelle approche de la ruralité et des liens urbains/ruraux, le rôle des centralités, l’avenir de la montagne, des nouvelles aménités environnementales, du « vivre à la campagne »... invitent à réinventer ces logiques qui partent des territoires...

Le Pays Basque a fait « école » et peut constituer un territoire d’expérimentations des nouvelles dynamiques territoriales (hors agglomérations urbaines) et un territoire ressource pour les autres territoires néo aquitains. Le CDPB peut apporter un savoir-faire certain, fort de son expérience, de sa composition et de ses réseaux étendus, de son ingénierie.

LES PRECONISATIONS DU CDPB

1. Le CDPB considère que les contributions que la CAPB a apportées au SRADDET en 2018 doivent être réaffirmées. Il y aurait lieu de les conforter en se référant aux travaux menés par le CDPB et synthétisés dans sa contribution au projet de territoire du 23 juillet 2018 et dans ses avis (Patrimoine naturel) et contributions thématiques (au PLH, au PDU, au PCAET...).
2. Le CDPB invite à la prise en compte des spécificités du Pays Basque comme une opportunité pour en faire un laboratoire régional (et même national) de ce que peut constituer une métropole rurale & urbaine, un espace de la diversité des territoires et de leur mise en réseau.
3. Le CDPB invite à une prise en compte beaucoup plus globale des questions transfrontalières. Il ne s'agit pas simplement de concevoir une politique régionale de coopération, mais de replacer les problématiques transfrontalières dans leur pleine dimension territoriale. L'enjeu est important pour la Nouvelle-Aquitaine mais c'est une question vitale pour le Pays basque.
4. En ce sens, le CDPB invite à construire un espace de vie transfrontalier, autour d'une métropole transfrontalière en émergence au Sud de la Nouvelle-Aquitaine, pilier de l'ouverture européenne de la région.
5. Le CDPB invite à une nouvelle page contractuelle entre le Conseil régional et la Communauté d'agglomération, adaptée à la diversité des territoires basques, notamment des vallées de montagne.
6. Comme il a pu le faire par le passé, le CDPB est disposé à accompagner les institutions dans la définition tant des projets territoriaux que transfrontaliers, invitant à associer la société civile organisée et les citoyens dans des stratégies qui déterminent leur avenir et mobiliseront leurs capacités de développement.